



## « Sauvegarde et Renaissance de Bon Repos »

Association Loi 1901

### Commentaires sur « VIROFLAY 2025 »

**Consultation du 29 juin au 20 juillet** : cette période choisie durant les vacances scolaires permet-elle une **réelle consultation** des Viroflaysiens ?

#### **Bon Repos et les perspectives de la Place de la Fête**

Permettez-moi une citation :

*« Il y a avec le patrimoine naturel, un patrimoine historique, artistique et culturel également menacé. Il fait partie de l'identité commune d'un lieu et il est une base pour construire une ville habitable...*

*Il faut prendre en compte l'histoire, la culture et l'architecture d'un lieu en maintenant son identité originale.» (extraits de « Laudati si »)*

#### - **Quelle est l'identité du domaine de Bon Repos ?**

Un parc romantique avec des bâtiments implantés en haut de pente, pour porter les regards sur la grande prairie et la pièce d'eau et permettre de voir les façades depuis maints endroits du parc.

➤ *Un art de vivre dans une recherche picturale à l'anglaise, propre aux 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles.*

Des propriétaires et des hôtes illustres, dont bien sûr Elvire, l'égérie du poète Lamartine qui a pour toujours nimbé les lieux de *romantisme*.

#### - **Que va-t-il advenir de ce patrimoine original ?**

**1/ Le parc romantique va être tronqué**, pour y implanter un équipement consacré à l'évènementiel de 400 à 500 places.

**Le besoin de cet équipement est-il réel**, puisque selon le Maire, (rencontres des 16 et 23 juin) on ignore s'il sera utilisé plusieurs fois par an ou plus... ?

En période d'austérité, est-il judicieux de dépenser l'argent public pour une construction nouvelle dont on n'est pas sûr qu'elle soit utilisée fréquemment ?

**2/ L'espace naturel du parc va être valorisé**: s'agit-il toujours d'un parc ou n'est-ce pas plutôt un jardin ?

**3/ Les bâtiments**, insuffisamment protégés donc très dégradés aujourd'hui, **vont disparaître**, le Maire l'a annoncé publiquement.

Pourtant, leur conservation était tout à fait envisageable en **1980** et encore en **2003** (études de l'architecte des bâtiments de France et du CAUE). Nous savons aussi qu'en **2012** M. Frédéric Didier, Architecte en chef des monuments historiques en charge de Versailles, n'a pas condamné ces bâtiments à la démolition, dans l'étude qu'il a réalisée pour la Mairie de Viroflay. Il est raisonnable de penser qu'il en est de même pour l'architecte des bâtiments de France, M. Lifchitz, venu en **2013** ...

**Siège social et correspondance : 13-15. Av. du Général-Leclerc, 78220 VIROFLAY**

Tél. 06 64 63 11 27 – Courriel : asso.sr.bonrepos@gmail.com

Association N° RNA : W784002326 - Publication au J.O. le 27/11/2010

Nous demandons que soit envisagée une conservation même partielle de ces bâtiments, afin de préserver l'identité du domaine, « qui reste un patrimoine ancien, unique et inestimable » comme l'écrivait l'ancien Maire Gérard C. Martin dans l'éditorial du Bulletin municipal de juin 2000, intitulé « *Il faut sauver Bon Repos* ».

C'était il y a 15 ans...

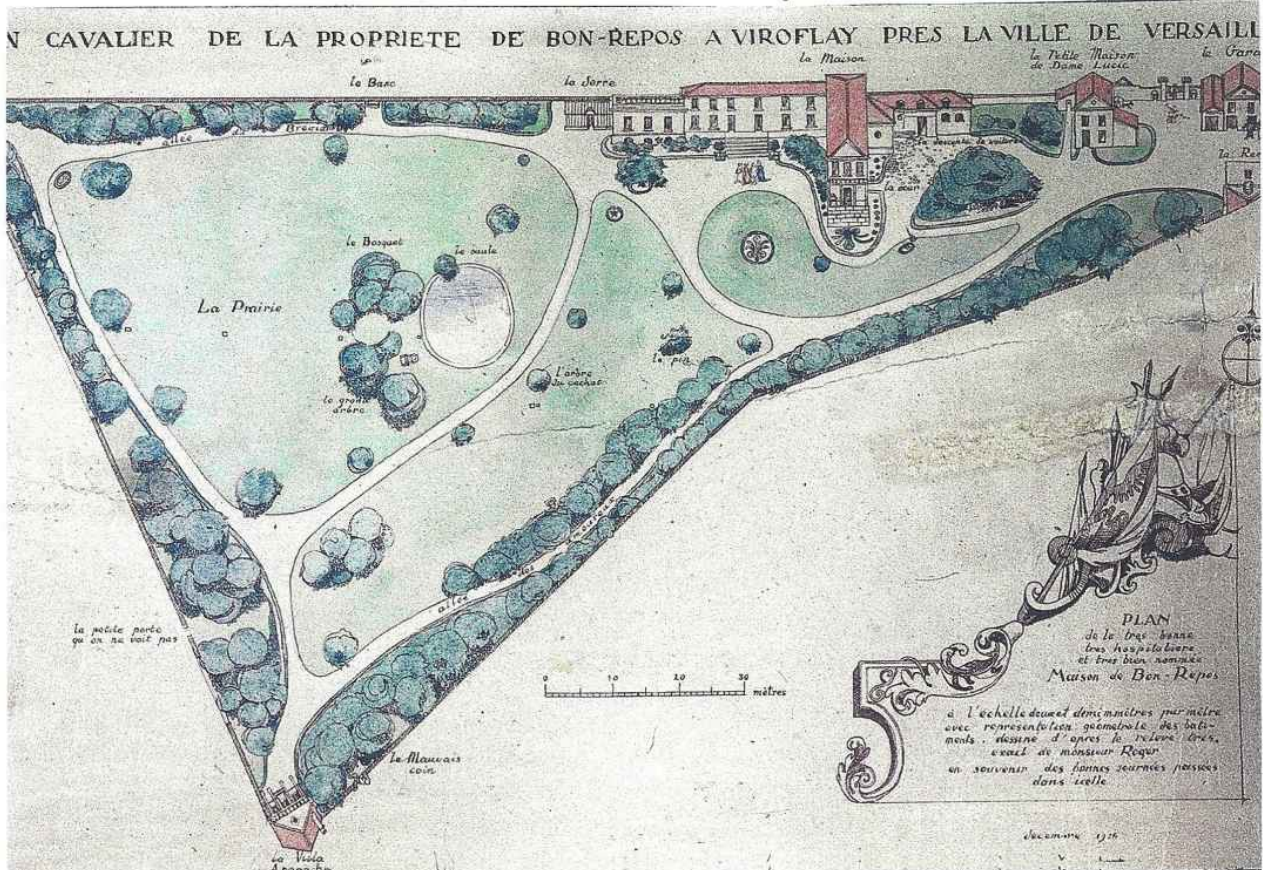
Aujourd'hui, au 21<sup>ème</sup> siècle et dans le monde entier, le patrimoine est bien souvent trouvé gênant, quand il n'est pas ignoré ou détruit.

Dans sa toute dernière Encyclique de juin 2015, « *Laudati Si* », le Pape François vient d'exprimer son avis sur la nécessité de le protéger (voir citation en début de la 1<sup>ère</sup> page) et il prône une « écologie culturelle ».

**Quelle formule pourrait mieux convenir pour Bon Repos ?**

Croyants ou non, nous devons être conscients que des constructions nouvelles et apparemment denses, vont gommer à jamais l'identité d'un lieu, et lui faire perdre son âme, ainsi qu'à la ville qui va « évoluer » (?) vers une standardisation peu propice au réel bien-être des habitants.

Françoise Lamoureux, Présidente



**Siège social et correspondance : 13-15. Av. du Général-Leclerc, 78220 VIROFLAY**

**Tél. 06 64 63 11 27 – Courriel : [asso.sr.bonrepos@gmail.com](mailto:asso.sr.bonrepos@gmail.com)**

Association N° RNA : W784002326 - Publication au J.O. le 27/11/2010